

## ENTRETIEN

## Entretien avec Boris Adjemian, à l'occasion de la sortie du livre « Les Petites Arménies de la vallée du Rhône »

« *Nor Haratch* » - *Le titre de votre livre, « Les Petites Arménies de la vallée du Rhône », s'écarte de la terminologie classique admise, comme diaspora, communauté... Pourquoi avoir désigné par « Petites Arménies » l'histoire et la mémoire des immigrations arméniennes en France ?*

**Boris Adjemian** - Très franchement, ce n'est pas une intention d'aller contre les habitudes ou une tradition, ce n'est pas un choix conceptuel, et encore moins un parti pris idéologique. Dans ma propre réflexion sur la diaspora, cette expression a du sens, comme lorsqu'on parle de Petite Italie ou de « petite patrie » pour d'autres diasporas. C'est une thématique, celle de l'enracinement des immigrants et de leurs descendants, qui est au cœur de mon travail. Je pense qu'elle correspond à une forme de réalité historique et sociologique que l'on rencontre lorsqu'on se promène dans les rues de certaines villes. Ce n'est pas un concept sociologique, mais plutôt une expression que tout le monde comprend. Et puis, c'est aussi important de trouver un titre qui sonne bien.

« *NH* » - *Avez-vous grandi dans une « Petite Arménie » ?*

**B. A.** - Je n'ai pas grandi dans une communauté arménienne, donc je n'en ai pas vraiment fait l'expérience étant jeune. Bien sûr j'ai déjà eu maintes fois l'occasion de connaître des Petites Arménies au cours de mes voyages à l'étranger, que ce soit à Addis Abeba, Jérusalem, Glendale, Watertown, Fresno, Montréal ou Bourj Hamoud. Du reste, je suis né à Marseille, d'où ma famille est originaire. Donc je savais bien que ça existait. Mais disons qu'il y a peu de lieux en France où ce phénomène garde une présence tangible. Et que les villes de la vallée du Rhône ont la particularité d'abriter un chapelet de Petites Arménies encore vivantes. Il se trouve que lorsqu'on m'a proposé de faire ce travail, par les hasards de l'existence, je me suis retrouvé presque au même moment à m'installer en famille à côté de Valence. J'ai commencé à m'intéresser de plus près

à l'histoire de l'immigration arménienne qui conserve non seulement des traces, mais une véritable actualité dans cette ville, alors que bien souvent, ailleurs en France, on ne trouve plus que le souvenir de cette présence, car les communautés arméniennes et la vie qui les accompagnaient se sont diluées.

C'est ce que j'explique dans les premières lignes du livre lorsque je dis qu'en me promenant dans la rue à Valence, je ne suis même plus surpris d'entendre parler l'arménien. Or aujourd'hui, entendre cette langue au quotidien dans les villes de France reste un phénomène rare en dehors des cercles communautaires. A Valence, la municipalité met en avant l'histoire de la communauté arménienne et organise notamment des visites du « Haïnots », l'ancien quartier arménien qui correspond à l'actuel centre-ville. Jusque dans les années 1950, il y avait une très forte présence arménienne, y compris bien sûr dans les écoles, les échoppes, etc. Par la suite, cette présence locale, transformée, a été régénérée par d'autres immigrations arméniennes. Par exemple un grand nombre d'Arméniens d'Alep se sont installés à Valence et Bourg-lès-Valence dans les années 1960-1970, comme ailleurs à Saint-Chamond. À Vienne, ce sont des Arméniens en provenance de Turquie qui ont apporté du sang neuf à la communauté locale. Partout, ces nouvelles arrivées ont créé une communauté dans la communauté, des histoires et des affinités particulières, comme on pouvait distinguer dans la génération de l'entre-deux-guerres entre les Kharperetsi et les Malatiatsi, ou d'autres. Les nouveaux arrivants ont aussi revivifié le milieu arménien local en apportant de nouvelles sonorités et influences culturelles, ou même politiques.

« *NH* » - *Qu'est-ce qui vous a*

*poussé à vous lancer dans l'écriture de ce livre ? C'est un beau travail de recherche historique, documentaire et iconographique, êtes-vous à l'origine du concept, du contenu et de la forme ?*

**B. A.** - Au départ, c'est un éditeur qui est venu me chercher : la maison d'édition Lieux Dits, établie à Lyon et spécialisée dans les ouvrages sur le patrimoine architectural en France, et qui met un soin extraordinaire à la fabrication de ses livres. Le directeur, Alain Franchella, avait à cœur de promouvoir la publica-



Boris Adjemian, directeur de la Bibliothèque Nubar de l'UGAB

tion de livres sur les immigrations en France. Le premier ouvrage de cette série était un très beau livre sur l'histoire des Italiens à Lyon écrit par l'historien Jean-Luc de Ochandiano. Les éditeurs avaient également un projet sur l'histoire des Arméniens de la région Rhône-Alpes, et c'est ainsi qu'ils m'ont contacté. Lieux Dits voulait un livre qui soit à la fois grand public et le fruit d'une recherche approfondie, mobilisant des archives et une vaste iconographie. Les éditeurs ont obtenu à cette fin le soutien financier du Cpa, le Centre du Patrimoine Arménien de Valence, grâce à l'implication de sa directrice Laure Piaton. Le cadre était donc posé par l'éditeur. Cependant, je n'ai jamais conçu le projet comme une monographie d'histoire locale ou régionale. Après tout, les personnes dont j'étudiais les parcours venaient de Van, d'Erzeroum, étaient passées par Beyrouth ou Alep, avaient séjourné en France dans différentes villes, de Marseille à Paris, avant parfois d'embarquer pour les États-Unis ou l'Argentine, et quelque fois de revenir en France... De plus, les questions posées par l'histoire et les mémoires de ces immigrations vont bien plus loin que la seule vallée du Rhône. Elles concernent l'immigration en France en général et, au-delà, la diaspora, le phénomène diasporique lui-même.

J'ai mené de longues recherches dans les archives départementales, rencontré sur place des gens, cherché des photographies ou d'autres

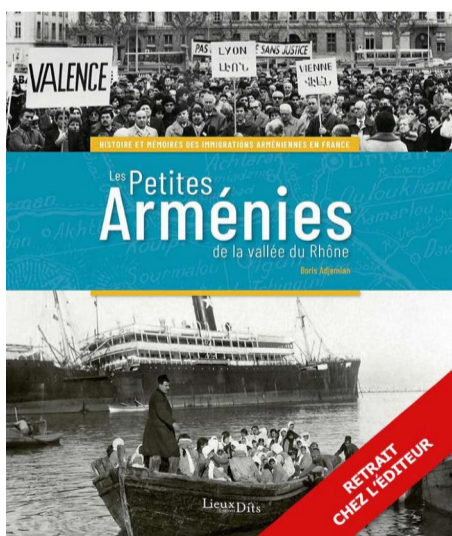
documents personnels, tout en gardant à l'esprit qu'il y avait une dimension plus générale que je voulais mettre en avant. C'est pour cela que le livre est sous-titré : « Histoire et mémoires des immigrations arméniennes en France ». Je parle des immigrations arméniennes au pluriel car, jusqu'à présent, les études réalisées sur la région s'étaient cantonnées presque exclusivement à la période de l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire à la première génération d'Arméniens arrivée après le génocide. Elles ne prenaient pas du tout

en compte les Arméniens venus de Turquie dans les années 1950-1960, ceux venus de Syrie et du Liban dans les années 1970, y compris ceux qui sont arrivés plus récemment d'Arménie après l'indépendance. J'ai donc embrassé une période plus large de manière à pouvoir traiter dans sa diversité une immigration qui se renouvelle sans cesse et qui se poursuit encore aujourd'hui. Sur-

tout, et c'est ça qui est passionnant à mes yeux d'un point de vue d'historien, élargir la chronologie nous amène à interroger la transformation historique des regards et des discours sur l'immigration arménienne en France, qui est étroitement liée à l'évolution de la mémoire du génocide. D'où la grande importance que j'accorde dans ce livre à la période récente, des années 1970-1980 à nos jours, qui a connu de grands changements dans ce domaine.

« *NH* » - *En plus de la recherche documentaire, vous avez également mené un travail conséquent de collecte des témoignages de la mémoire des membres de la communauté...*

**B. A.** - Je suis persuadé qu'on ne peut pas retracer l'histoire d'immigrants et – comme j'aspire à le faire ici, de leurs enracinements – en se basant seulement sur des archives publiques (nationales, départementales ou municipales). Bien sûr, ces archives fourmillent d'indications factuelles, mais elles n'entrevoient l'immigration qu'à travers les yeux de l'État et de ses représentants. Elles ne s'intéressent finalement pas beaucoup aux personnes qu'elles décrivent, à part pour des raisons policières ou strictement administratives. Si on veut plus de matière, il faut aussi considérer les sources arméniennes, ce qui est, bizarrement, très rarement fait pour l'histoire des Arméniens en France, alors qu'il y en a pourtant en abondance, que ce soit avec la presse, très riche, les livres et almanachs arméniens





publiés en France, les archives privées au sein des familles, les archives d'associations comme celles de l'UGAB, etc. Il y a aussi les témoignages oraux, dont quelques-uns sont mis en valeur dans le livre. Je pense qu'il est essentiel de croiser ces différentes sources d'information afin de proposer un point de vue plus riche sur le sujet, une histoire avec plus de chair.

**« NH » - Comment s'est opérée l'évolution du statut d'immigré à celui de citoyen français pour la population arménienne ?**

**B. A.** - Dès les années 1930, des immigrants arméniens ont commencé à faire des demandes de naturalisation. Néanmoins, seule une petite minorité de personnes ont eu la chance d'être naturalisées à l'époque, et la plupart restaient considérées administrativement parlant comme des « réfugiés d'origine arménienne » et des apatrides, qu'elles disposent du certificat

d'autres termes comme une immigration « exemplaire ». On retrouve aussi largement ce discours dans les médias depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, et encore actuellement. Il est important de garder à l'esprit que ce type de discours s'accompagne toujours d'arrière-pensées, et que mettre en avant la « bonne intégration » des Arméniens c'est non seulement tresser des lauriers à la société d'accueil, mais aussi parfois légitimer des discours plus hostiles envers d'autres immigrants. À ce titre, il est toujours bon de rappeler que les discours publics sur les immigrants arméniens ont longtemps été très négatifs en France, à l'époque où on les qualifiait d'indésirables et d'inassimilables.

**« NH » - Il y a aussi l'évolution du regard des Arméniens sur eux-mêmes. Il y a une forme d'enracinement naturel qui s'opère après avoir fondé une famille, établi des liens sociaux et professionnels, etc.**



Maison de la culture arménienne à Décines (1986)

Nansen ou pas. C'est surtout après la Seconde Guerre mondiale et les grandes campagnes de rapatriement vers l'Arménie soviétique que les autorités françaises sont devenues un peu plus accommodantes sur la délivrance de la citoyenneté, mais ce changement ne s'est pas fait en un jour. Quand on parcourt les archives, on remarque que les regards commencent à évoluer et que des discours plus positifs commencent graduellement à être exprimés à partir des années 1950. Ce processus s'accroît à partir des années 1970-1980, marquées par le militantisme des descendants de la première génération d'immigrants. Après, devenir citoyen français, ce n'est pas seulement le fait d'obtenir des papiers, c'est aussi le regard de l'autre. Pour les élus des villes et régions de France, et même au niveau national, il est devenu peu à peu intéressant de mettre en avant les Arméniens comme un exemple d'intégration, comme de « bons étrangers » qui se sont acclimatés et qui ont fait des efforts pour s'intégrer, en

**B. A.** - Tout à fait. Mais cet enracinement n'est pas contradictoire avec le fait d'affirmer une identité arménienne. Au contraire, on constate que les structures communautaires ont toujours été très présentes dans l'immigration arménienne, et que leur établissement a toujours été une priorité pour les nouveaux arrivants. Ces structures (églises, unions nationales, associations, partis politiques, écoles, chorales, clubs sportifs, etc.) ont notamment servi d'encadrement pour les familles, pour la jeunesse, tout en permettant aux immigrants de s'intégrer dans la société dans laquelle ils arrivaient. Elles servent jusqu'à aujourd'hui d'interface avec les pouvoirs publics et offrent une certaine stabilité sociale aux gens qui arrivent, comme elles l'ont fait dans les générations précédentes. De ce point de vue, on aurait tort d'interpréter trop facilement l'existence d'une vie communautaire comme un refus de s'intégrer. ■

Propos recueillis par  
**Jirair TCHOLAKIAN**

## Hainots, la petite Arménie de Valence

Au début des années 1920, les premiers migrants arméniens arrivent à Valence. Rescapés du génocide, nombre d'entre eux choisissent la France dont les besoins en main d'œuvre sont forts, la Première Guerre mondiale ayant été particulièrement meurtrière. Ils débarquent à Marseille puis remontent progressivement la vallée du Rhône, s'installant dans les villes situées sur leur passage, en fonction d'opportunités professionnelles ou familiales.

Bien souvent démunis, les réfugiés sont hébergés à Valence dans de modestes meublés : « Hôtel de Russie » au 79 avenue Sadi-Carnot ou l'immeuble le « Kemp » dans la côte des Chapeliers, ou encore, un peu plus tard, le « Russia hôtel » au 21 rue Farnerie, l'actuel commissariat. Certains sont logés sur leur lieu de travail, comme les ouvriers de l'ancienne Boulonnerie calibrée, avenue Victor-Hugo. En 1926, on recense 818 Arméniens à Valence. Ils sont 1 695 en 1931 et 1 771 en 1936. La moitié vit dans un quadrilatère formé par les rues Bouffier, Madier-de-Montjau, Farnerie et le boulevard Vauban. Dans ce quartier qualifié par la suite d'arménien et baptisé « Hainots » (petite Arménie), ils partagent des logements souvent insalubres. Progressivement, certaines familles quittent le centre pour Fontlozier, où elles vont pouvoir cultiver leur jardin. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la population arménienne est forte de 2 107 membres et continue à se disperser dans d'autres quartiers valentinois.



Le quartier du « Hainots »

A leur arrivée à Valence, les survivants du génocide trouvent du travail dans les entreprises locales : Réglisserie dauphinoise, Société des ateliers de construction de la Drôme, Soierie Chabert, ou chez Gilibert et Tézier, fabricant de pâtes alimentaires. En 1932, une loi du gouvernement Laval instaure un quota d'étrangers à ne pas dépasser dans les entreprises. Nombre d'Arméniens, licenciés, se reconver-tissent. Ils deviennent artisans, commerçants, ou créent leur propre entreprise comme Michel Djéranian, (usine de tricotage Djézy), ou Kevork Markarian, vendeur de boulghour, dont le fils, Jacques, crée l'entreprise de produits bio Markal, à Saint-Marcel-lès-Valence.

Voici un extrait du rapport établi le 19 septembre 1925 par le commissaire spécial de Valence « sur les conditions d'existence des divers groupements d'étrangers » : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que les seuls groupements ayant une tendance à vivre en dehors de la population et à conserver leurs mœurs d'origine sont les ARMÉNIENS. Cela tient à une différence complète des mœurs et de la langue. Quelle que puisse être la tendance de ces Arméniens à se mêler à la population, il leur est matériellement impossible d'y réussir tout de suite et, dans l'état actuel des choses, il leur faudra de longues années. Ils sont groupés dans les mêmes quartiers, groupés, pour ne pas dire entassés dans les mêmes locaux. Vivant de peu, thésaurisant leurs salaires, se contentant d'un minimum de confort et de bien-être, se montrant peu au dehors contrairement à ce que font les Italiens par exemple, ils forment bien une catégorie à part. Certaines femmes même sont encore vêtues de leurs costumes nationaux. (...) Ce sont, hommes et femmes, des ouvriers modèles, très laborieux, très soumis et assez habiles. Leurs employeurs en sont des plus satisfaits... »

Le bombardement du 15 août 1944, auquel les Arméniens paient un lourd tribut, les oblige à trouver refuge dans d'autres secteurs de la ville.